



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Direction générale Développement organisationnel et services - ORG
Direction Ressources humaines
Le directeur

Aux Ambassadeurs

Représentants permanents des États
membres auprès de
l'Union européenne

(par courrier électronique)

Bruxelles, le 19 décembre 2018

**Objet: Détachement auprès du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
d'un expert national spécialisé dans la gestion de crise**

Réf.: END/1/2019 (3227)

Madame, Monsieur l'Ambassadeur,

L'unité Protection civile (RELEX.2.C) du Secrétariat général du Conseil (SGC) recrute un expert national détaché (H/F) qui sera chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique relative au dispositif intégré de l'UE pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise (IPCR) et à la clause de solidarité. Il conviendrait que cet expert ait une solide expérience de la gestion des crises au niveau national, dans un cadre transsectoriel et stratégique.

L'IPCR est le mécanisme de gestion de crise du Conseil. C'est sur ce mécanisme que s'appuie le Conseil lorsqu'il doit prendre des décisions en cas de crises transsectorielles majeures. Il a été initialement approuvé par le Conseil le 25 juin 2013 (doc. ST 10708/13) et est à présent codifié dans une décision d'exécution adoptée par le Conseil le 11 décembre 2018. L'IPCR sous-tend en outre la réaction politique à une invocation de la clause de solidarité (article 222 du TFUE).

L'IPCR a été activé pour la première fois en octobre 2015 dans le cadre de la crise des migrants et des réfugiés. Grâce à la forte adhésion des principales parties prenantes (États membres, Commission européenne, Service européen pour l'action extérieure [SEAE], agences compétentes), ce mécanisme est devenu un outil efficace de définition cohérente des priorités et de recherche coordonnée d'informations. Depuis son activation, l'IPCR a permis de produire plus de 140 rapports hebdomadaires intégrés et, pour accompagner le processus décisionnel du Conseil, la présidence a convoqué plus de 70 réunions de crise (tables rondes), tant à haut niveau qu'au niveau des groupes de travail.

L'IPCR est également au cœur d'un certain nombre d'exercices de haut niveau, parmi lesquels figurent les exercices parallèles et coordonnés UE-OTAN sur les menaces hybrides, l'un des éléments les plus tangibles de la mise en œuvre de la déclaration de 2016 du président du Conseil européen, du président de la Commission et du Secrétaire général de l'OTAN.

Vous trouverez davantage d'informations sur l'IPCR à l'adresse suivante:
<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/IPCR-response-to-crisis/>

Le SGC apporte le soutien nécessaire au fonctionnement de l'IPCR, en coopération étroite avec la Commission et le SEAE.

La description de poste figure en annexe.

La durée du détachement est de deux ans et peut faire l'objet d'une prorogation pour une durée totale n'excédant pas quatre ans. Veuillez noter qu'en application de l'article 5 de la décision 2015/1027/CE du Conseil, ce détachement pourrait, dans des cas exceptionnels, être prorogé pour une durée supplémentaire de deux ans. Les qualifications et l'expérience requises sont précisées en annexe.

Les conditions du détachement, y compris les indemnités versées par le Conseil, sont fixées dans la décision du Conseil du 23 juin 2015 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés auprès du Secrétariat général du Conseil (décision (UE) 2015/1027 - JO L 163 du 30.6.2015 - abrogeant la décision 2007/829/CE). Conformément à l'article 2 de cette décision, les experts nationaux détachés doivent avoir la nationalité d'un État membre de l'UE.

Les États membres sont invités à proposer des candidats qualifiés pour ce poste.


Je vous saurais gré d'indiquer, dans les actes de candidature, le nom du point de contact national responsable pour chaque candidature. Les actes de candidature devraient être accompagnés d'un curriculum vitae détaillant toutes les fonctions exercées jusqu'à présent et les diplômes ou autres titres obtenus, ainsi que d'une lettre de motivation.

Les réponses à la présente lettre doivent être transmises par courrier électronique, au plus tard le **31 janvier 2019**, à l'adresse suivante: **service.recrutement-END@consilium.europa.eu**

Le service compétent et la direction des ressources humaines examineront conjointement les demandes reçues, décideront quels candidats seront retenus dans une première sélection et mèneront les entretiens.

L'autorité investie du pouvoir de nomination prendra une décision concernant le détachement sur la base du résultat du processus de sélection. Le Secrétariat général du Conseil peut également décider d'utiliser la liste de candidats susceptibles de convenir pour pourvoir, à l'avenir, d'éventuels postes vacants correspondant au même profil.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération.



Nathalie Pensaert

Annexe

Expert national détaché auprès du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne**RELEX, Direction 2 - Unité C Protection civile****Réf.: END/1/2019 (3227)***(1 poste)***Description du poste****A. Tâches**

Sous l'autorité du chef de l'unité RELEX.2.C, le candidat sélectionné (H/F) devra contribuer aux travaux du Secrétariat général du Conseil en ce qui concerne le dispositif intégré de l'UE pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise (IPCR) et la clause de solidarité (article 222 du TFUE), et notamment s'acquitter des tâches suivantes:

- rédiger et revoir des documents d'orientation et des documents présentant les options possibles;
- conseiller sa hiérarchie en fonction des besoins et la présidence en fonction des demandes;
- mener des travaux d'analyse aussi bien dans le cadre de crises transsectorielles qu'en dehors des situations de crise;
- appuyer les travaux que mène l'IPCR en réaction à une crise, lorsque celui-ci est activé, y compris dans le cadre de la table ronde de l'IPCR;
- contribuer à l'élaboration de propositions de mesures et à l'orientation politico-stratégique de la présidence;
- appuyer les travaux relatifs à la plateforme web de l'IPCR, en apportant des conseils et une expertise au service de l'évolution future de celle-ci, mais également de son fonctionnement quotidien;
- préparer et appuyer les réunions à différents niveaux, y compris celles du groupe des Amis de la présidence chargé de l'IPCR et de la mise en œuvre de la clause de solidarité (IPCR/SCI) et celles des groupes d'experts concernés (tels que les équipes chargées d'organiser les exercices durant la phase de planification des exercices de l'IPCR);
- apporter un appui à la planification et à la conduite des exercices de l'IPCR ainsi qu'aux exercices concernés de la Commission ou du SEAE dans lesquels l'IPCR est impliqué;
- faire part, au niveau du SGC, de l'expérience acquise au niveau national, et établir des contacts avec les autorités compétentes des États membres;
- participer aux réunions trilatérales entre le SGC, la Commission et le SEAE;
- appuyer les travaux de l'unité, en tant que de besoin, sur les sujets relevant de la compétence de celle-ci (protection civile, aide humanitaire, coopération consulaire, lutte contre le terrorisme au niveau international).

B. Qualifications et expérience

Les candidats devraient:

- avoir achevé un cycle universitaire, sanctionné par un diplôme, ou posséder une expérience professionnelle équivalente;
- avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine visé au point A ci-dessus. Cette expérience devrait avoir été acquise dans des organisations gouvernementales ou internationales dont la mission se rapporte au domaine de la gestion de crise;

- une expérience transsectorielle ainsi qu'une expérience avérée dans la coordination de mesures d'intervention en cas de crise constitueraient un atout;
- une bonne compréhension des domaines d'expertise de l'unité (protection civile, aide humanitaire, lutte contre le terrorisme au niveau international et protection consulaire) constituerait un atout;
- une bonne compréhension du dispositif institutionnel de l'UE et notamment des structures de gestion de crise de la Commission et du SEAE et de leur interaction est requise;
- avoir une expérience dans le domaine numérique en ce qui concerne l'utilisation de plateformes web de gestion de crise;
- une connaissance approfondie d'une langue de l'UE et une connaissance satisfaisante d'une deuxième langue sont nécessaires pour pouvoir exercer les fonctions en question. En pratique, dans l'intérêt du service et étant donné que le poste requiert notamment une bonne aptitude à la rédaction et à la mise au point de documents, il est nécessaire d'avoir une excellente maîtrise de l'anglais écrit afin d'élaborer des documents et de faire des exposés dans cette langue, ainsi qu'une bonne connaissance du français.

C. Conditions et aptitudes requises

- Capacité à traiter des questions et problèmes complexes suivant une approche analytique et critique;
- souplesse, capacité d'adaptation et autonomie;
- discrétion;
- capacité à travailler dans l'urgence et dans des conditions difficiles;
- bonne aptitude à la rédaction et à la mise au point de documents et capacité à réaliser ou à aider à réaliser des compte rendus complexes;
- sens des relations humaines et aptitude à travailler avec les membres du personnel à tous les niveaux de l'Organisation;
- capacité à travailler efficacement au sein d'une équipe dans un environnement multinational;
- esprit d'initiative et sens de l'organisation;
- habilitation de sécurité nationale équivalent au niveau SECRET UE. Cette habilitation de sécurité doit être obtenue auprès des autorités compétentes avant le détachement auprès du Secrétariat général du Conseil. Sa validité doit couvrir toute la durée du détachement. À défaut, le Secrétariat général du Conseil se réserve le droit de refuser le détachement en tant qu'expert national.

D. Conditions générales

- Être ressortissant(e) de l'un des États membres de l'Union européenne et jouir de tous ses droits civiques;
- avoir satisfait à toutes les obligations légales qui lui sont applicables en matière de service militaire.

Le Secrétariat général du Conseil applique une politique d'égalité des chances.

**De plus amples informations concernant la nature du poste peuvent être obtenues auprès de
M. Jan ALHADEFF:
tél. +32 (0)2 281 5799, courrier électronique: jan.alhadEFF@consilium.europa.eu**